

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE SEIZE et le 25 FEVRIER à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 19 FEVRIER 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mmes Elisabeth BONJEAN - Christine BASLY-LAPEGUE - Mrs André DROUIN - Jean-Pierre LALANNE - Mmes Marie-Josée HENRARD - Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoint - Mme Dominique DUDOUS - Mrs Michel BREAN, Dr Philippe DUCHESNE - Mme Laure FAUDEMÉR - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - M. Bruno JANOT - Mmes Béatrice BADETS - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUÏ - Valérie ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Eric DARRIÈRE - Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Anne SERRE - M. Serge BALAO - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Vincent NOVO - Mme Géraldine MADOUNARI - M. Alexis ARRAS - Mmes France POUDEX - Sarah DOURTHE - Marie-Constance BERTHELON

#### POUVOIRS :

- M. le Dr Stéphane MAUCLAIR donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD
- Mme Anne SERRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN
- M. Serge BALAO donne pouvoir à M. Michel BREAN
- Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU donne pouvoir à Mme Valérie ALEXANDRE
- Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à Mme Marianne BERQUE-MANSAS
- M. Vincent NOVO donne pouvoir à M. Francis PEDARRIOSSE
- M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. le Dr Philippe DUCHESNE
- Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Julien DUBOIS
- Mme Sarah DOURTHE donne pouvoir à M. Grégory RENDE
- Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Eric DARRIÈRE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

#### **OBJET : PRESTATION D'AFFICHAGE SUR LE RESEAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DAX**

En date du 16 décembre 2015, la Communauté d'Agglomération a approuvé le projet de convention de prestation de communication avec les communes du Grand Dax.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dax dispose d'un réseau d'affichage sur son mobilier urbain d'information, sur lequel chaque commune membre peut bénéficier à titre gracieux de la réservation de campagnes d'affichage.

La Ville de Dax organise, pour sa part, un minimum de huit campagnes et un maximum de dix campagnes annuelles.

Pour l'année 2016, il est proposé d'afficher sur le réseau du Grand Dax, les dix manifestations organisées par la Ville et dont le rayonnement est communautaire :

- Exposition 'Dax station thermale, des origines aux années folles' (première campagne de lacement)
- Rencontres à Lire
- Festival de la photographie

- Lancement de la saison culturelle
- Ouverture des locations des corridas
- Feria,
- Forum des associations
- Toros y Salsa
- Exposition 'Dax station thermale, des origines aux années folles' (deuxième campagne en pleine saison)
- Dax fête Noël.

Un projet de convention de prestations de communication a été rédigé à cet effet, joint en annexe.

**SUR PROPOSITION DE MADAME VIVIANE LOUME-SEIXO, MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le principe de ces dix campagnes d'affichage sur le réseau de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de prestation de communication avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dax ainsi que tout document se rapportant à cette délibération.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20160225-1-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Conseiller départemental des  
Landes**

*Affichée le : 26 Février 2016*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».